

Chères lectrices, chers lecteurs, différents sujets sont évoqués dans ce numéro d'octobre montrant toute la dynamique de notre Communauté de Communes.

Cette dernière a décidé de mettre en place un partenariat avec la Chambre des Métiers pour continuer à valoriser nos multiples entreprises, forces de notre territoire. Leur développement va de pair avec nos actions ; ainsi nous avons profité d'environ 3 millions

d'euros obtenus auprès du Ministère de l'Écologie en 2016 pour rénover nombre de nos bâtiments communaux aujourd'hui encore, offrant ainsi un travail conséquent à nos entreprises locales.

L'activité et les déplacements de nos habitants, entreprises et salariés sont pour nous des priorités : c'est la raison pour laquelle nous investissons dans la voirie avec la création d'une aire de covoiturage à l'entrée de l'autoroute A1 et que nous allons entreprendre

la réfection de la route des Anzacs à Bapaume pour une meilleure desserte de nos zones d'activités.

Un territoire, c'est également une identité. La grande veillée que nous organiserons le 10 novembre pour célébrer le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale sera la preuve de notre unité dans une appartenance à une histoire commune et très douloureuse. Je vous invite à répondre nombreux à ce bel événement.

Jean-Jacques COTTEL,
Maire de Bapaume,
Président de la
Communauté de
Communes
du Sud-Artois.



Plantons le décor saison 2018/2019

Cette année encore, la Communauté de Communes a fait le choix de participer à l'opération **PLANTONS LE DECOR**, coordonnée par les **Espaces Naturels Régionaux**. C'est une manière pour le territoire de s'impliquer concrètement dans l'aménagement et l'évolution de son cadre de vie quotidien. Le principe de l'opération Plantons le décor est d'offrir la possibilité à chacun des habitants du Sud-Artois de participer à une commande groupée de végétaux bien adaptés au Nord et au Pas-de-Calais. L'opération s'adresse également aux collectivités, aux établissements scolaires, aux entreprises, aux associations ou encore aux agriculteurs.

Pourquoi participer à cette opération ?

- Vous planterez des végétaux produits en région et soutiendrez l'économie locale,
- Vous bénéficierez des tarifs avantageux de la commande groupée,
- Vous disposerez de végétaux adaptés aux conditions de sol et de climat de notre région,
- Vous participerez à la sauvegarde de variétés légumières et fruitières régionales,
- Vous bénéficierez d'une livraison proche de chez vous et de conseils techniques.

Pour consulter les essences locales : brochures disponibles dans les mairies ou en ligne sur www.plantonsledecor.fr



Commande groupée
d'arbres, d'arbustes, fruitiers
et variétés potagères

Pour commander : sur le site www.plantonsledecor.fr ou en retournant le bon de commande et le règlement à Laetitia Guise, chargée de mission développement économique, Communauté de Communes du Sud-Artois 5 rue Neuve CS 30002 62452 BAPAUME Cedex.

Date limite pour la réception des commandes : 29 janvier 2019.

Date de livraison : Mercredi 20 février 2019 après-midi, aux services techniques de la commune de BAPAUME, 63 route de Douai.

ENVIRONNEMENT



L'artisanat de la Communauté de Communes du Sud-Artois :

un atout précieux dont l'intercommunalité souhaite favoriser le développement via un partenariat ambitieux.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les 367 entreprises artisanales du territoire proposent aujourd'hui une offre de services de proximité et un panel de produits diversifiés dans les secteurs de l'alimentation, de l'artisanat de production, du bâtiment et des services aux personnes et aux entreprises.

En terme de métiers, la palette est large puisque l'on en dénombre plus de 250, ce qui laisse augurer emplois et parcours de formation multiples, notamment via l'apprentissage !

La Communauté de Communes, consciente que le dynamisme économique du territoire et son attractivité reposent pour partie sur ce tissu artisanal, porteur de talents, d'excellence et d'emploi local, met les moyens pour en conforter et en amplifier le poids économique.

Ainsi, avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, elle travaille sur plusieurs axes de partenariat prioritaires :

- Développer une stratégie territoriale et des moyens d'interventions adaptés au maintien et au développement des activités et des emplois des entreprises artisanales et commerciales
- Accompagner les entreprises artisanales du territoire en fonction des spécificités sec-

torielles et des problématiques conjoncturelles qui les touchent (ex : circuits-courts pour le secteur de l'alimentation, sous-traitance, accès aux marchés publics, labellisation, développement durable, immobilier d'entreprise, cession transmission...)

- Conseiller et accompagner les chefs d'entreprises en difficulté pour les aider à se sortir des situations délicates
- Favoriser le développement de l'emploi des jeunes et de l'apprentissage.

Sur ce dernier point, en cette rentrée scolaire où certains jeunes se posent encore des questions sur leur orientation professionnelle, l'apprentissage d'un métier artisanal offre nombre de perspectives !

La formation à l'antenne formation de la CMA Hauts-de-France à Arras, ça bouge...

Nouvelles têtes, nouvelles formations, nouvelles ambitions...



**N a d i n e
B E Z E A U ,
e n c e t t e
r e n t r é e
2 0 1 8 / 2 0 1 9 ,
v o u s
p r e n e z
l a
d i r e c t i o n
d e l a p l u s
g r o s s e
a n t e n n e
f o r m a t i o n
d e l a
C h a m b r e
d e M é t i e r s
e t
d ' A r t i s a n a t
H a u t s - d e - F r a n c e ,**

celle d'Arras, qui compte plus de 1000 apprentis ! Qu'est-ce qui a motivé votre souhait de rejoindre la grande famille de l'artisanat ?

Lorsque je travaillais à la Fondation d'Auteuil en tant que responsable du centre de formation continue, mon ambition principale était de créer de nouvelles formations afin de répondre aux besoins des entreprises et à l'évolution des métiers. J'ai continué cette mission lorsque j'étais chargée de relations entreprises au sein de la Maison de l'Emploi de Lens-Liévin-Hénin-Carvin en travaillant étroitement avec les organismes de formation, les acteurs économiques et les acteurs institutionnels.

La curiosité et, avant tout, le désir d'aller toujours de l'avant, voilà ce qui m'a également conduit à travailler sur la création puis la gestion d'établissements médico-sociaux et particulièrement des maisons de retraites. Cela m'a permis de développer davantage mon goût pour le management et la gestion des ressources humaines.

C'est donc l'envie de développer, créer et de consolider qui a façonné mon parcours professionnel et aujourd'hui la Chambre de Métiers m'offre cette opportunité.

L'artisanat offre des perspectives de travail inépuisables dans le domaine de la formation des jeunes et des adultes et je me réjouis de collaborer avec les artisans. L'artisanat représente plus de 250 métiers et chaque fois que j'ai pu rencontrer des chefs d'entreprises, la passion et la recherche de l'excellence ont toujours été les maîtres mots !

Quels enjeux prioritaires avez-vous déjà repérés et comment entendez vous les relever ?

L'antenne formation d'Arras a de réels atouts de par ses plateaux techniques ultra perfectionnés (le secteur de l'automobile est par exemple doté d'une cabine de peinture high-tech). Chaque année, la CMA investit dans l'acquisition de nouveaux matériels informatiques comme les classes mobiles... L'agrandissement du site Copernic, qui regroupera l'antenne entreprises (actuellement rue des Rosati) et les plateaux techniques de la rue Eiffel (alimentation et services), est une réelle opportunité pour repenser l'aménagement des espaces techniques et investir davantage dans les nouvelles technologies : banque de ressources pédagogiques partagée, auto-formation, suivi pédagogique individualisé... À travers ce projet, l'idée est éga-



lement de faire en sorte que l'antenne formation et l'antenne entreprises puissent davantage échanger sur leurs compétences respectives et collaborer sur des projets afin de répondre aux besoins des entreprises artisanales. Demain, un formateur qui visitera une entreprise pour le suivi de son apprenti pourra être accompagné d'un agent de développement économique de la CMA, en vue de proposer un accompagnement plus complet tel que la transmission de son entreprise, la formation de ses collaborateurs...

Autre challenge, et non des moindres, celui de continuer à valoriser l'apprentissage auprès des publics de tout âge, étudiants, parents, collégiens, demandeurs d'emploi, enseignants...

C'est un travail quotidien qui doit occuper l'esprit de tous les collaborateurs de la CMA, qu'ils soient administratifs, enseignants, développeurs... Sur ce point, il est essentiel que notre savoir-faire soit davantage reconnu, et je compte organiser des actions régulières de communication. Nous avons ouvert une section chocolat en septembre, nous sommes les seuls à former de futurs artisans glaciers, nos jeunes peuvent effectuer un parcours de 5 ans par la voie de l'apprentissage et je suis certaine que peu de personnes le savent. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat n'est pas encore assez connue, il faut absolument que chacun sache que l'apprentissage permet de s'épanouir, et surtout d'avoir un avenir professionnel garanti.

Nos équipes sont formées régulièrement et ont toutes une passion du métier et l'envie d'accompagner les apprentis vers la voie de l'excellence !

Chaque année, plusieurs d'entre eux se présentent aux concours des meilleurs apprentis et les enseignants sont très fiers de les accompagner jusqu'au bout de leurs parcours.

Dans un contexte de réforme profonde de l'apprentissage, qui pourra permettre à chacun de créer son organisme de formation, les enjeux sont clairs : continuer à développer l'offre de formation sur les métiers en tension, garantir la qualité de manière permanente, et renforcer la formation continue auprès des artisans, salariés et demandeurs d'emploi. Pour cela, je compte développer les partenariats avec les entreprises et organisations professionnelles en lien avec notre direction régionale.

En cette rentrée, quelles sont les opportunités à saisir au centre de formation d'Arras pour les jeunes qui cherchent encore leur voie, qui réfléchissent sur leur projet professionnel ? Et pour les employeurs qui cherchent leurs futurs collaborateurs ou qui hésitent à recruter ?

Le centre d'Arras a une seule ambition : accueillir tous les jeunes et moins jeunes désirant se former par la voie de l'apprentissage, et ce tout au long de l'année, dans les domaines du bâtiment (plombier chauffagiste, électricien), de l'automobile (carrossier et mécanicien automobile), de l'alimentation (boucher, charcutier, traiteur, boulanger, pâtissier, chocolatier, glacier) et des services (toiletteur canin, vendeur, ambulancier et fleuriste).



J'invite les jeunes en recherche de contrats et les entreprises en recherche de jeunes à prendre contact avec la CMA. Nous avons des interlocuteurs dédiés, les développeurs "Apprentissage" qui reçoivent chaque jour jeunes et artisans. Des offres de contrats restent à pourvoir en automobile, les sections CAP boulangerie, charcuterie et vente peuvent encore accueillir du public, sans parler de la section chocolat qui a démarré en septembre 2018. Avis aux amateurs qui souhaitent ajouter une nouvelle corde à leur arc et exercer à terme un métier passion !

Nous sommes ouverts à tous et organisons des visites d'ateliers ainsi que des stages d'immersion en entreprise.

**Pour tout renseignement contacter la CMA
au 03 21 21 30 80
et demander à être mis en relation avec
nos développeurs : Cécile PETIT, Françoise
MALOREY, Fettouma ZAHOUANI,
Bertrand MASSE.**



Un nouvel équipement au service de la mobilité du territoire

MOBILITÉS

Cet été, les travaux de création d'une aire de covoiturage ont débuté à proximité de l'échangeur autoroutier, sur la commune de Bapaume. Ce projet est porté par la Communauté de Communes du Sud-Artois au titre de sa compétence aménagement de l'espace. Une fois les derniers équipements installés, l'accès à l'aire de covoiturage sera possible, et totalement gratuit.

Cet équipement s'inscrit dans un schéma interdépartemental (Nord et Pas-de-Calais) d'aménagement d'aires de covoiturage. L'aire de covoiturage structurante est dimensionnée pour l'accueil de 60 places de parking, dont 2 places réservées aux PMR (Personne à Mobilité Réduite), deux bornes de recharge pour les véhicules électriques, un abri vélo, des noues superficielles d'infiltration et le raccordement des cheminements piétons et cyclistes aux cheminements existants. Le parking est accessible depuis la voie qui dessert aujourd'hui la zone commerciale. Le parti pris pour la gestion des eaux pluviales a été le traitement

sur place grâce à l'intégration de noues superficielles d'infiltration. De plus, les places de stationnement sont réalisées en dalles alvéolaires sur 775 m². Enfin, concernant l'aménagement paysager, et après un nettoyage préliminaire du site, il a été procédé à un apport de terre végétale et à la plantation de haies arbustives, de massifs arbustifs et de couvre-sols.

L'aménagement de cet équipement constituera la tête de réseau d'un programme territorial d'aménagement d'aires de covoiturage, de parkings relais, ce qui correspond à une première offre territoriale de 60 places dédiées à la pratique du covoiturage, avec des taux d'occupation supérieurs à 50% attendus au terme de la première année.

Une signalétique cohérente et lisible sera également mise en place courant octobre 2018.

Résultats escomptés

Les influences positives porteront notamment sur le budget déplacements des covoitureurs : qu'ils soient de courte ou de moyenne distance, ils font des économies appréciables, alors que les transports représentent en moyenne

17 % du budget des ménages. Un salarié qui habite à 30 km de son lieu de travail et qui covoiture tous les jours en alternance avec un voisin ou un collègue économise environ 2 000 € / an (source : ADEME).

Financement de l'équipement

L'Europe (fonds européens FEDER), l'État (TEPCV - Territoires à Énergie Positive pour la Crois-

sance Verte) et le Département participent au financement de l'équipement dont le coût total est de l'ordre de 210 000 € HT.

La gestion et l'entretien seront du ressort de la Communauté de Communes, qui pourra mutualiser ceux-ci avec les services techniques de la ville de Bapaume.



TOURISME

À l'occasion de la célébration du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, l'Office de Tourisme Arras-Pays d'Artois va commémorer le 10 novembre 2018 tous les soldats tombés sur son territoire pendant la Grande Guerre lors d'un événement de portée régionale et nationale :

La grande veillée

Notre intercommunalité, ainsi que les intercommunalités voisines, s'associe à cette manifestation.

Il s'agit de rendre hommage à tous les soldats qui n'ont pas eu la chance d'entendre les cloches de l'armistice.

Lors d'un grand élan citoyen, utilisant la symbolique de la lumière dans le recueillement, des ballons lumineux et des bougies marqueront la reconnaissance et perpétueront le souvenir de ceux qui n'auront pas vu le jour du 11 novembre se lever dans les cimetières, carrés militaires et monuments aux morts.

Sur le territoire du Sud-Artois, 34466 soldats morts au combat reposent dans 85 cimetières militaires.

Les communes de l'intercommunalité ont souhaité participer à cet événement et organisent parallèlement, pour certaines d'entre elles, des manifestations locales.

Les modalités de ce rendez-vous vous seront précisées ultérieurement par vos communes.

Si vous ne pouvez pas être présent à ce rendez-vous et que vous souhaitez participer, vous pouvez d'ores et déjà parrainer une lumière qui permettra d'éclairer la stèle d'un soldat sur notre sol n'ayant pas connu la paix le 11 novembre 1918.

À cet effet, une plateforme participative est ouverte en ligne jusque fin octobre à l'adresse suivante : www.ulule.com/la-grande-veillee/

En marge de ce prochain rendez-vous, des communes ont souhaité mettre à l'honneur leurs poilus à l'occasion du centenaire de l'armistice. Ainsi la commune de FAVREUIL a récemment repeint et éclairé son monument aux morts des couleurs tricolores.



Contact CCSA :
glupa@cc-sudartois.fr

